

## **La Fabrique culturelle d'une petite patrie sous la III<sup>e</sup> république : Le cas du Millénaire Normand de 1911.**

Rémi DALISSON  
Université de Rouen  
GrHis

La célébration du Millénaire Normand du printemps 1911 est un événement capital à plus d'un titre. Il s'inscrit dans le triple contexte d'une politique festive républicaine militante fort ancienne<sup>1</sup>, mais aussi dans le rapport complexe tissé entre « petites patries » et République centrale<sup>2</sup>. Il est en outre organisé pendant un avant-guerre que de nombreuses commémorations n'ont cessé de préparer. En effet depuis leur arrivée au pouvoir en 1877, les républicains ont fait des fêtes publiques un moyen d'éducation populaire, un véritable catéchisme républicain où, selon Paul Bert, « se retrempera l'amour, la foi dans la patrie et l'amour de la Liberté<sup>3</sup> », c'est-à-dire la foi dans le régime et ses valeurs. Dès 1878, les calendriers sont donc scandés de fêtes nationales (le 14 juillet), locales (les inaugurations d'écoles et autres fait locaux édifiants) ou épisodiques (les centenaires républicains comme ceux de 1889 ou 1892) qui incarnent les valeurs de la démocratie républicaine et des Droits de l'homme. Cette pédagogie civique s'articule autour l'idée de nation d'Ernest Renan qui fédère des petites patries, socle du pays rénové. Les identités locales sont donc consubstantielles de la République, et rien ne s'oppose à ce qu'elles soient célébrées.

Mais après Sedan, les fêtes républicaines doivent aussi mobiliser pour la Revanche<sup>4</sup>, et c'est dans ce cadre que se pose la question du Millénaire Normand. La cérémonie va alors remplir ses fonctions militantes sans apparaître comme trop

---

<sup>1</sup> Voir Rémi Dalisson, *Célébrer la Nation. Histoire des fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009.

<sup>2</sup> Voir Jean-François Chanet, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.

<sup>3</sup> Paul Bert, *De l'éducation civique*, conférence du Trocadéro, 6 août 1882, Paris, p. 24

<sup>4</sup> Voir Rémi Dalisson, *La Guerre, la fête et la mémoire. L'enjeu identitaire des fêtes de guerre en France de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS, 2012.

---

*La Fabrique de la Normandie*, actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en décembre 2011, publiés par Michèle Guéret-Laferté et Nicolas Lenoir (CÉRÉDI).

(c) Publications numériques du CÉRÉDI, « Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054) », n° 5, 2013.

particulière, ou du moins particulariste, et intégrer une histoire (et une mémoire) locale dans un grand récit militant et civique, le tout dans une conjoncture troublée par les tensions internationales. Pour comprendre cette fabrique identitaire locale et ses enjeux, il faut d'abord la replacer dans son contexte.

## **1. Fête publique, identité républicaine et petites patries**

### *1.1. Fête et identités locales : outil et discours des petites patries*

En s'inspirant de la Révolution qui entendait créer des fêtes nationales pour « éduquer le peuple pour l'attacher aux lois<sup>5</sup> » et en recyclant les héritages festifs du siècle<sup>6</sup>, la jeune République de 1877 se lance dans une politique festive didactique de grande ampleur. Ses fêtes nationales, dont la principale est le 14 juillet fondé en juillet 1880, incarnent non seulement les valeurs du régime (les Droits de l'homme, la démocratie, le parlementarisme), mais surtout la nation.

Mais ces célébrations ne sont pas les seules à incarner la nation et ses principes. De nombreuses institutions complètent leur action. C'est d'abord l'école de Jules Ferry avec ses « hussards noirs de la république » (Charles Péguy), puis les associations, sacrées espaces d'apprentissage des principes démocratiques par la loi de 1901, et enfin l'armée de conscription consolidée par les lois de 1872 (sur le service militaire obligatoire) et 1905 (fin du tirage au sort, et loi Rouvier). Ces trois institutions doivent, tout autant que les fêtes, enseigner la citoyenneté aux Français, le « vivre ensemble » comme l'on dit de nos jours. Dans chacune d'entre elles, il s'agit d'apprendre les valeurs de la République et de la démocratie (instruction civique à l'école, vote dans une association, mixité sociale à l'armée), l'histoire et la langue (à l'école et à l'armée), les règles de la vie collective (dans les trois institutions), bref ce que l'on pourrait appeler une « identité nationale » structurante que les fêtes nationales doivent incarner et synthétiser.

Pour cela, chaque cérémonie nationale souligne une grande date de l'histoire de France que le grand récit Lavissien<sup>7</sup> diffuse à l'école pour mieux affirmer un corpus de valeurs incontestables. La première grande fête républicaine est à cet égard

<sup>5</sup> Titre premier de la constitution de 1791, repris en 1793.

<sup>6</sup> Voir Mona Ozouf, *La Fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Folio-Gallimard, 1976 et Rémi Dalisson, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France, 1815-1870*, Paris, la Boutique de l'histoire, 2004.

<sup>7</sup> Sur le grand récit national, voir Pierre Nora, « Lavisserie, instituteur national », dans les *Lieux de mémoire*, t. I *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 247-291,

édifiante : en mai-juin 1878, tout le pays célèbre la double fête de Rousseau et de Voltaire, tous deux présentés comme inspireurs du régime<sup>8</sup>. Les valeurs des Droits de l'homme, des Lumières et de la démocratie deviennent celles du régime. Si le choix du 14 juillet deux ans plus tard peut sembler évident, il est en réalité délicat car il doit souligner une date ni trop sanguinaire, ni trop modérée. La prise d'une prison quasi vide et sans trop de violence s'impose alors vite<sup>9</sup> comme le symbole d'une révolution modérée fondée sur les Lumières. En rappelant aussi la première fête de la Fédération, il incarne en outre une nation rassemblée sur des bases fédérales, bon prélude à la problématique des « petites patries » et de la nation transcendante. Organiser une célébration qui fédère des identités locales concernées par la défense des acquis révolutionnaires permet de marier identités locales et nationales. Mieux, elle dessine une construction identitaire pyramidale dont le socle est les petites patries (les bataillons fédérés de 1790) mobilisées pour la défense du bien commun, la patrie « France ». L'État français républicain accepte alors les identités locales à la condition qu'elles se rassemblent, y compris par la langue, autour d'un corpus de valeurs. Dans ce cas, les identités locales ne sont pas ennemies d'un niveau national, elles l'irriguent au contraire par leurs diversités et spécificités. Et c'est cela, contrairement à une idée reçue, qu'apprend l'école républicaine<sup>10</sup> à tous les petits Français et aux nouveaux arrivants.

Les autres fêtes nationales sont à l'avenant qui oscillent entre régional et national, entre didactique civique englobante et le rassemblement des communautés locales pour convertir les ruraux et les « classes nouvelles » à la République. Le pouvoir célèbre ainsi les grands centenaires révolutionnaires comme le 5 mai 1889, le 14 juillet bien sûr, mais aussi la fondation de la République et la victoire de Valmy en 1792. Cette victoire (et sa légende) de la Nation en arme conforte le discours du régime. C'est bien le rassemblement de Français de toutes origines (comme les *Marseillois* dont le chant devient national) qui se fédèrent pour défendre la patrie et la Révolution. C'est à ce titre qu'il faut respecter les identités régionales, les républicaniser le cas échéant sans les nier, pour qu'elles fondent une grande nation

---

<sup>8</sup> Sur cette fête, Jean-Marie Goulemot et Éric Walter, « Les centenaires de Voltaire et Rousseau », dans les *Lieux de mémoire*, t. I, *op. cit.*, p. 381-421.

<sup>9</sup> Voir Rosemonde Sanson, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*, Paris, Flammarion, 1976.

<sup>10</sup> Voir Mona et Jacques Ozouf, *L'École de la France. Essai sur la révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Gallimard, 1984

républicaine appelée à se projeter dans le monde entier (par la colonisation) ou à prendre la Revanche sur la Prusse.

Les autres fêtes nationales occasionnelles sont du même acabit. Elles célèbrent d'abord les gloires nationales (Hugo, Michelet, Gambetta, Ferry) qui n'ont jamais nié les identités régionales, mais aussi la Patrie à partir des provinces (inaugurations de monuments de 1870 dans chaque département). Mais elles honorent aussi des institutions comme l'école (inaugurations d'établissements, statues de Ferry), l'armée (les bataillons scolaires), le sport et la gymnastique (fêtes gymniques), les sociétés locales (concours d'orphéons, sociétés post-scolaires, ou de tir) ou des valeurs (fête de la loi municipale de 1884, créations de gares) qui marient discours national et respect des petites patries.

Ce vaste mouvement festif s'inscrit dans le renouveau de la pensée nationale et ethnographique. Le musée du folklore, entendu comme l'étude du peuple, y compris des régions, est en effet créé par la Troisième République. C'est le musée d'ethnographie du Trocadéro, de son vrai nom *Muséum ethnographique des missions scientifiques*, destiné à recueillir et exposer les collections issues des missions dans les pays en voie de colonisation, mais aussi des terroirs. Présentés au cours des grandes expositions, ces objets forment un musée qui s'ouvre sous la direction du docteur Hamy dans un palais bâti pour l'exposition universelle de 1878. En 1884, à côté des salles d'Afrique et d'Asie, est inaugurée la « Salle de France » consacrée « spécialement aux provinces de France » selon le carton d'invitation de l'inauguration. La section bretonne devient le pilier du musée et incarne cet intérêt ethnographique aux provinces qui attire un public record<sup>11</sup>. Quelques années plus tard, en 1904-06, Paul Sébillot publie son ouvrage à succès de huit tomes, *Le Folklore de la France* pendant que de nombreuses sociétés savantes s'intéressent aux identités locales comme la *Société d'histoire de Normandie* fondée en 1869. C'est aussi l'âge d'or de la *Société des antiquaires de Normandie*, reconnue d'utilité publique depuis 1855 et confortée par la République.

Ces pratiques relayées par la « presse à un sou » comme le *Petit Journal*, qui tire à près d'un million d'exemplaires en 1914, confortent le discours sur les identités locales, socle de la Nation démocratique et les fêtes nationales ou locales. République parisienne, centralisation et identités régionales n'ont donc rien

---

<sup>11</sup> Voir à ce sujet, Jacqueline Christophe, Denis-Michel Boëll, Régis Meyran, *Du Folklore à l'ethnologie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2009.

d'incompatible à la veille de la Grande Guerre, et les fêtes au village semblent le meilleur moyen de le montrer, à l'heure où la guerre menace.

### *1.2. Fête et identités : les pratiques mobilisatrices au village.*

La scénographie des fêtes républicaines est fort codifiée pour être bien comprise. Ce sont tout autant le pouvoir central (les préfets, sous-préfets et les lois comme celle de juillet 1880 pour le 14 juillet) que le pouvoir local, régional voire municipal qui organisent les célébrations. Depuis les années quatre-vingt, chaque commune est en effet dotée d'une rubrique « fêtes et célébrations publiques » qui permet d'organiser ces « célébrations de la République ». Pour les grandes fêtes, l'État offre quelques crédits exceptionnels, mais ce sont bien les collectivités locales (départements, arrondissements, cantons et subventions publiques locales) qui financent l'essentiel de ces fêtes identitaires. Toutes les autorités locales scolaires, militaires et souvent religieuses malgré la laïcité officielle, se réunissent dans des « Comités locaux de la fête », émanations de Comités nationaux composés des plus hautes sommités de l'État.

Puis la journée est toujours découpée en deux périodes complémentaires. Le matin est la partie officielle qui se prolonge jusqu'au repas ou au banquet. Elle est toujours annoncée par des cloches, des retraites aux flambeaux ou des salves dans les villes. C'est le temps où l'État et la petite patrie se mettent en scène de manière collégiale. Certes, le pouvoir parisien garde la prééminence par ses ministres, députés, préfets ou soldats qui défilent en tête des cortèges. Mais outre qu'on ne les retrouve que dans les plus grandes villes (comme Rouen pour le Millénaire ou les préfectures lors des 14 juillet), ils sont toujours accompagnés par les édiles locaux plus nombreux qu'eux. Ce sont les maires, sous-préfets, enseignants, magistrats, membres des corporations locales, dirigeants économiques et sociétaux, membres des associations locales, surtout de musique et de sport – ou plutôt de gymnastique civique<sup>12</sup> – et bien entendu les incontournables sapeurs-pompiers. On y retrouve parfois le clergé local, malgré la loi de Séparation, notamment pour les inaugurations de monuments de 1870.

---

<sup>12</sup> Pierre Arnaud (dir.), *Les Athlètes de la République, gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Privat, 1984.

Tous ces participants qui se retrouvent à la mairie (ou à la préfecture) défilent dans la commune pavoisée de tricolore, mais aussi de drapeaux régionaux (notamment dans le Languedoc ou en Bretagne) avant de se rendre à l'épicentre de la fête qui varie selon son thème. C'est presque toujours un monument (aux morts de 1870 comme celui de Rouen inauguré par une belle fête en 1889 pour le centenaire de la République), la statue d'un héros (Général Raoult à Meaux en 1896), une école, une mairie, une gare, bref un symbole républicain de progrès et de civisme. Dans les villages et pour les cérémonies régulières, c'est la mairie/place centrale qui est le centre des réjouissances.

Le matin est aussi le temps des discours des représentants de l'État qui replacent la fête dans son contexte national. Mais ce sont surtout les édiles locaux qui vantent les mérites de leur « petite patrie », partie intégrante de la République et de la nation aux spécificités bien sûr remarquables. Ainsi pour l'inauguration du monument aux morts de 1870 de Marseille en mars 1894, le maire explique que « les enfants des Bouches-du-Rhône ne furent pas les derniers à contribuer à la défense de la Patrie et [qu'] il est juste qu'un monument fût élevé en leur honneur [...] et qui parlera à l'âme de tous les patriotes<sup>13</sup> ». Le général Vaulgrenant, représentant du ministère de la Guerre précise qu'il faut honorer les « Provençaux, les enfants de cette belle région qui ont versé bravement leur sang pour la France<sup>14</sup> ». Puis viennent les défilés officiels et les revues militaires selon l'importance des communes. On y trouve parfois une bénédiction (du monument, de la statue) ou une messe (sans les officiels de la République laïque).

Ces matinées didactiques s'achèvent généralement par un banquet officiel souvent bon marché et plus rarement gratuit. C'est l'occasion de nouveaux discours qui vantent l'imbrication petite patrie/nation et de nombreux toasts civiques. Ils offrent une belle alternance d'hommages « à la République », « à la nation », « au gouvernement de la République », mais aussi « aux enfants de la Seine Inférieure », « aux Provençaux, aux Normands », « aux habitants de notre belle ville » ou « département » ou « région ».

L'après-midi est toujours consacré aux loisirs et jeux qui doivent conserver une dimension didactique, civique et nationale, sans rejeter les identités locales. On y trouve des défilés de sociétés, avec toujours les sociétés gymniques, musicales ou

---

<sup>13</sup> Article du *Petit Provençal*, 19 mars 1894, AD B-du-R, 8 J 264.

<sup>14</sup> *Idem*.

orphéoniques (la Lyre meldoise, Société de gymnastique de Villeneuve, Lovérienne, fanfare de Tournon Saint Martin) avec leurs drapeaux et emblèmes teintés de tricolore. Les loisirs sont fréquents, souvent des spectacles musicaux ou du théâtre, des pièces de grands auteurs (Molière, mais aussi Feydeau *Marceau ou les enfants de la République*, mais aussi Guignol), des morceaux nationaux (la *Marseillaise* bien sûr), de la musique classique. Ils complètent les jeux d'enfants (cerceau, mât de cocagne), de la gymnastique avec les sociétés locales comme « la Gauloise de Nemours » ou « La Columérienne » avec ses 1 400 gymnastes en juillet 1913), du vélo, du tir à la cible (amicales laïques, Bataillon scolaire), des concours de pompes, des remises de prix (14 juillet), des chants dans des villes pavoisées et illuminées.

Les jeux sont l'occasion d'affirmer une identité locale, et chaque région en organise comme le rugby dans le Sud-Ouest, la pelote basque dans les Pyrénées, la lutte en Bretagne. On lit des poèmes en patois notamment dans le Sud-Est où l'on donne souvent *Mireille* de Mistral (ou des extraits, notamment par les enfants des écoles) en Provençal (à Avignon, Maillane, Arles, Nîmes dans les années 1890-1900). Ailleurs, les félibriges<sup>15</sup> sont conviés à exalter « l'âme et l'identité provençales » selon le maire de Maillane, sans que les autorités n'y trouvent à redire. Puis viennent les reconstitutions historiques dans les grandes villes (Rouen et les villes Johanniques pour Jeanne d'Arc, mais aussi La Pérouse pour Albi en 1888), les bals et feux d'artifice, tandis que les estaminets restent ouverts tard. Ce sont bien les ressources locales qui permettent ces mises en scène qui exaltent la nation à partir des terroirs. Toutes ces fêtes restent diverses et, à côté du 14 juillet et des centenaires, on trouve des célébrations des morts de la guerre de 1870 autour des monuments locaux, et des hommages à des héros locaux (Jeanne d'Arc à Rouen ou l'inauguration de la statue de Hugo à Besançon en 1902), ou à des événements fameux (les batailles de 1870 par exemple à Châteaudun). Toutes ces « fêtes au village » sont providentielles quand la guerre menace, car elles mobilisent pour la Revanche la totalité de la nation, la grande comme les petites patries.

Le Millénaire Normand s'inscrit donc dans une tradition et un contexte favorables à l'expression des « petites patries » et des identités locales, dans le respect d'une République tout entière tendue vers la Revanche.

---

<sup>15</sup> Philippe Martel, *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et opinion (1850-1914)*, Bordeaux, PUB, 2010.

## 2. Le cas du Millénaire Normand : des identités locales à l'identité nationale

C'est dans ce double cadre que les fêtes des petites patries non seulement subsistent sous la République, mais augmentent même depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La célébration du Millénaire est donc représentative d'une pratique originale.

### 2.1. Discours et organisation des fêtes du Millénaire Normand

Le Millénaire Normand est initialement une semaine, du 3 au 11 juin 1911, appelée « grande semaine des fêtes du Millénaire Normand ». Mais en réalité, il se déroule en deux temps puisque le président Fallières est obligé de remettre sa venue aux 23 et 24 juin à cause d'une catastrophe ferroviaire. Finalement, ces deux moments commémoratifs sont commodes et mêlent petite et grande patries au point de devenir des manifestes identitaires normands, même si la seconde cérémonie est plus politique et nationale, nous le verrons. Plus que le déroulement des fêtes, bien connu, analysé et décrit par Jean-Pierre Chaline<sup>16</sup>, nous tenterons d'en dégager les aspects identitaires qui consacrent l'invention d'une petite patrie normande dans un État républicain. Car les célébrations de juin sont marquées du double sceau de la reconnaissance des identités normandes et de l'unité patriotique.

Les fêtes du Millénaire s'intègrent d'abord au calendrier des fêtes nationales et locales républicaines, mais aussi à celui de célébrations normandes qui consolident « l'identité normande ». Le nombre de ces célébrations identitaires en Normandie, et notamment à Rouen, ne cesse en effet de croître. Il n'y en eut que deux sous le Second Empire, mais douze de 1875 à 1910, dont huit dédiées à la seule exaltation de la petite patrie normande. Ce sont des inaugurations d'édifices rouennais (le Théâtre des Arts en 1883 en présence du ministre de l'intérieur Fallières), de grands événements locaux (« l'exposition de Rouen » en août 1896), des hymnes à la gloire de héros locaux (Boieldieu en 1875 ou Corneille avec le bicentenaire de sa mort en 1884 ou son tricentenaire en 1906) ou des célébrations de hauts faits historiques fondant la petite patrie normande (Fêtes Normandes en 1904 avec le maire d'Hastings, souvenir des entrées royales d'Henri II de 1550 en 1880). Et les autres fêtes rouennaises ont toutes une dimension régionaliste assumée comme lors du

---

<sup>16</sup> Jean-Pierre Chaline, « Les Fêtes du Millénaire Normand, Rouen 1911 », dans *Études Normandes*, n° 3, 1989, pp. 46-68.

passage de Félix Faure à Rouen en 1895 avec ses défilés en costumes locaux, ses danses normandes et la vente – et la dégustation – de produits du terroir. Tous les textes évoquant ces cérémonies démontrent l'intérêt d'inclure une petite patrie dans la grande, et la légitimité de la revendication d'une spécificité normande qui ne s'oppose pas à l'idée de nation. Les textes prononcés par les officiels au Millénaire ne dérogent pas à ce principe, d'autant que l'organisation de la fête normande est bien rôdée.

Comme pour les autres célébrations, celles du Millénaire sont organisées par un *Comité d'honneur* dont le président d'honneur est le président de la République et les vice-présidents onze ministres, dont le président du Conseil, ceux de l'Instruction, des Colonies et de la Guerre, accompagnés de trois sous-secrétaires d'État<sup>17</sup>. Puis viennent les préfets des cinq départements Normands<sup>18</sup>, les présidents de Conseils généraux, les sénateurs locaux et les maires. Même les autorités religieuses, l'archevêque de Rouen, le rabbin et le président des réformés sont conviés au nom de l'unité nationale, sans oublier les indispensables militaires.

Mais ce sont les « Comités locaux d'organisation » qui organisent les célébrations, avec un Conseil local qui comprend toutes les autorités de Seine-Inférieure, et des Sections. La première est scientifique, dite « Section du congrès » et dirigée par l'historien Louis Liard, vice-recteur de l'Université de Paris, la seconde est celle des « beaux-arts et expositions » et la dernière celle « des fêtes ». Ce seront les véritables chevilles ouvrières des cérémonies, à l'œuvre plus d'un an avant les célébrations voire, pour les scientifiques, plus de deux ans. Même l'Église est conviée à ces délibérations par dérogation.

Toutes ces structures produisent un discours qui révèle l'importance des « petites patries » dans la République et le poids reconnu de l'identité normande. Les textes partent toujours du local pour aller vers le national. Ainsi, un an avant les cérémonies, le député maire de Rouen, par ailleurs président du Comité d'organisation, explique que « cette manifestation, en dehors de toute idée politique, a pour objet de célébrer le génie de notre race, de faire revivre aux yeux de tous notre histoire normande<sup>19</sup> ».

<sup>17</sup> Il s'agit de ceux à l'Instruction, à la Guerre et aux Finances.

<sup>18</sup> Il s'agit de ceux de l'Eure, de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

<sup>19</sup> Lettre du président au préfet, 31 juillet 1910, A. D. Seine-Maritime (S-M), 1 M 334.

Une brochure du grand historien normand Gabriel Monod<sup>20</sup>, membre du « Comité parisien du Millénaire », et distribuée gratuitement à toutes les écoles primaires publiques et privées des cinq départements normands doit « montrer le rôle de la Normandie dans l'histoire de France<sup>21</sup> ». Trois mois avant les cérémonies, le maire de Rouen précise au préfet : « les adhésions enthousiastes qui nous parviennent à ce sujet (le Millénaire) nous laissent espérer que ces fêtes ne seront pas vaines dans leurs effets, mais qu'elles développeront, entre tous les pays où coule un peu de notre sang et notre riche contrée, un courant de sympathie d'où découleront des relations commerciales dont toute la Normandie profitera<sup>22</sup> ».

Quant à l'exposition prévue en même temps que les fêtes, elle doit, selon le président du Comité d'organisation, « exalter les origines du génie de notre race [...], les pages glorieuses de notre histoire normande<sup>23</sup> ». Enfin, la circulaire de demande de subvention de la première commission au Conseil général pour les fêtes de mars 1911 utilise trois fois en quatre pages l'expression « sang normand<sup>24</sup> ».

Le délégué de la Commission explique finalement : « la petite patrie – Normande – qui se trouve recevoir ses hôtes de l'estuaire a donc, dans la circonstance, une mission d'hospitalité nationale à remplir ». Comme le montre cet extrait, les expressions vantant l'identité normande voisinent avec des hommages, obligés ou non, à la nation entière et à l'identité républicaine nationale. Ainsi le maire de Rouen explique : « les fêtes prennent un tel caractère qu'elles dépassent les limites de notre ville de Rouen, du département, de la province. Il s'agit de véritables fêtes nationales. C'est cette raison qui détermine le Président de la République à se rendre à notre invitation. Il nous a dit lui-même, en ces propres termes, qu'il considérerait comme un devoir national de se joindre à nous<sup>25</sup> ». Le même jour, le sénateur Ancel ajoute : « Il importe que le département témoigne par un geste généreux de sa volonté d'honorer un acte historique auquel nous devons que la Normandie se soit formée pour devenir une des provinces qui ont le plus contribué à la grandeur de l'unité française ». C'est finalement le Comité d'honneur du Millénaire qui explique le mieux la dialectique entre petite et grande patrie : il

---

<sup>20</sup> Gabriel Monod (1844-1912), né au Havre, est l'un des fondateurs de l'école historique dite « méthodique » et positiviste. C'est un ardent républicain qui crée la *Revue Historique* en 1876.

<sup>21</sup> Brochure historique sur le Millénaire, A. D. S-M, 4 T 147 et 1 M 334.

<sup>22</sup> Lettre du maire de Rouen au préfet, 21 mars 1911, A. D. S-M, 1 M 334.

<sup>23</sup> Conseil d'Administration du Comité, 31 juillet 1911, A. D. S-M 1 M 334.

<sup>24</sup> Demande de subvention, Conseil Général, A. D. S-M 4 T 147.

<sup>25</sup> Maire au conseil Général, 28 avril 1911, A. D. S-M, 4T147.

explique que, « quand la Normandie vint se fondre dans l'unité française, elle sut garder son individualité, [...] ses qualités qui distinguent sa race entre toutes. Ses enfants [...] contribuèrent à enrichir le patrimoine de gloire de la Patrie Française. [...] Les cérémonies montreront qu'en devenant Français de tout cœur, les Normands n'ont rien oublié, rien renié de leurs origines et qu'ils savent aimer et servir à la fois la grande et la petite patrie<sup>26</sup> ». La même expression de « petite patrie » est d'ailleurs utilisée à deux reprises dans la demande de subvention du Conseil général.

Cette dialectique entre le national et le local explique aussi l'intégration dans les programmes des fêtes du Millénaire de la traditionnelle fête Jeanne d'Arc<sup>27</sup>. Car c'est bien une petite patrie qu'incarne la Pucelle, et sans doute la plus emblématique de l'époque, la Lorraine injustement retirée à la France. Jeanne d'Arc est bien une identité locale à elle seule, célébrée depuis longtemps à Rouen et qui nécessite une revanche fort d'actualité en 1911, quand la guerre menace. Enfin, la Lorraine est aussi un mythe républicanisé, « la sainte de la patrie » de Michelet qui incarne donc la dialectique entre les deux échelons de patries. Elle appartient au grand récit national scolaire que l'école de Ferry promeut à travers les ouvrages d'Ernest Lavisse et l'histoire obligatoire à l'école. De même, les images utilisées lors de la fête rouennaise de 1911 sont conformes aux illustrations du récit Lavissien fait de grandes figures et de dates emblématiques qui dessinent la construction linéaire de la France et son apothéose républicaine. Tout cela est conforme au grand récit scolaire qui n'a jamais méprisé les identités des petites patries, pas plus lui que le « Tour de la France par deux enfants » de G. Bruno (en fait Géraldine Fouillé) qui magnifie chaque province française et sert d'apprentissage à des générations de petits républicains.

Enfin, comme pour les autres fêtes, le financement des cérémonies est largement assuré par les Normands eux-mêmes, par des quêtes comme celle des sous-officiers pendant le cortège historique du 11 juin qui rapporte 1 190 francs pour le Bureau de bienfaisance, ou mieux encore par les souscriptions publiques qui rapportent près de 120 000 francs. Les dépenses totales de la fête de 357 686 francs sont d'ailleurs largement couvertes par les subventions municipales (137 000 francs),

---

<sup>26</sup> Pour les deux citations successives, lettre du Sénateur et Comité d'honneur, A. D. S-M 1 M 334.

<sup>27</sup> La fête de Jeanne d'Arc ne sera fête nationale qu'en 1920. Mais on la propose comme telle dès avant la Grande Guerre. Voir Rosemonde Sanson, « La Fête de Jeanne d'Arc en 1894, Controverse et célébration », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XX, 1973, pp. 444-463.

du Conseil général (20 000 francs) et les recettes des 400 000 spectateurs de la semaine de fête.

## 2.2. *Pratiques festives et ambivalences d'une célébration locale à la veille d'une guerre*

Ainsi sont financées les belles mises en scène conformes aux canons républicains. Le programme est assez classique qui reproduit la scansion quotidienne sur une semaine début juin, puis une seconde fois à la fin du mois. Dans ces deux cérémonies, rien ne manque des habitudes officielles (discours, défilés, retraite aux flambeaux), ludiques (jeux, football, gymnastique, bicyclette, régates, tir, pigeons, feu d'artifice et kermesse au jardin des plantes) ou polysémiques (banquet, inaugurations, pavoisements, carrousel). Il faut donc extraire de ces copieux programmes ce qui concerne le rapport entre petite patrie et grande patrie, entre identité normande et nationale.

La semaine de fête du 3 au 11 juin est d'abord celle de l'identité normande et une apologie glorieuse de la petite patrie. Elle commence par l'apologie des origines scandinaves de la région qui deviennent le fondement de l'identité normande. C'est le rôle des chanteurs norvégiens de Christiania qui donnent un spectacle à la cathédrale et, surtout, à Saint-Clair-sur-Epte<sup>28</sup>, le 8 juin. Ils sont soutenus par le croiseur-école norvégien *Frithjof*, le croiseur suédois *Fylgia*, une délégation suédoise et cinq étudiants norvégiens venus à Rouen en drakkar. Toute la semaine est placée sous le patronage fondateur des origines scandinaves de la Normandie. On le retrouve avec une manifestation à la statue de Rollon<sup>29</sup> avec remise de fleurs le lundi 5 juin en présence du consul norvégien, la réception en grande pompe d'officiers, les drapeaux norvégiens qui claquent au vent, l'hymne norvégien et de nombreuses communications au Congrès normand mentionnant les « origines du génie normand ». Les ancêtres scandinaves sont célébrés le 7 juin avec la *Journée norvégienne* où un télégramme de l'Assemblée nationale norvégienne est triomphalement lu : « l'Assemblée exprime ses sentiments les plus chaleureux de

<sup>28</sup> C'est là qu'est signé le traité de 911 entre Rollon et Charles III le Simple, qui préfigure le futur duché de Normandie. Voir Pierre Bauduin, « Des Invasions scandinaves à l'établissement de la principauté de Rouen », dans Élisabeth Deniaux, Claude Lorren, Pierre Bauduin, Thomas Jarry, *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Rennes, Éditions Ouest-France Université, 2002, p. 365-415.

<sup>29</sup> Un moulage en bronze de la statue est offert à la ville norvégienne d'Aalesund, supposée être le lieu de naissance de Rollon.

parenté et de sympathie. Vive la Normandie et tous les Normands<sup>30</sup> ». À cela s'ajoutent la réception d'une adresse des Norvégiens d'Amérique à Rouen et la remise de la pierre runique au jardin des plantes.

Cette mise en exergue des origines scandinaves de la Normandie est le prélude à l'affirmation d'une glorieuse identité normande, avec des arguments scientifiques et historiques. C'est le rôle de l'exposition « d'art normand » qui dure jusqu'au 15 septembre, mais aussi des concerts et chansons normandes, de trois soirées Maupassant, de la lecture de « poésie normande », du défilé des ducs de Normandie dans la ville, de chars allégoriques, du couronnement de la reine de Normandie. Les fêtes de quartiers confirment ce militantisme identitaire : autour de la place des Carmes sont installés des paysans normands qui chantent des chants locaux comme *La chanson du moulin de Godicharville*, rue Ganterie l'orphéon *l'Avenir Darnétalais* joue pendant que l'on a monté une reproduction médiévale d'une échoppe normande typique. La reine des Halles qui est sacrée place du Vieux Marché affirme quant à elle son patois et ses racines.

Malgré tout, la grande patrie française n'est pas oubliée, comme dans toutes les fêtes républicaines habituelles<sup>31</sup>. Les monuments officiels sont illuminés, la *Marseillaise* ne cesse de résonner, des chefs-d'œuvre du patrimoine national classique (Molière, Lully) sont joués et les références aux grands hommes du récit scolaire ornent les documents officiels. Enfin, les trois couleurs barrent les rues, l'armée est omniprésente et le cadre noir de Saumur est la vedette du carrousel qui magnifie la patrie républicaine tout entière. Il n'en reste pas moins que ce qui prévaut dans la première semaine du Millénaire est bien l'affirmation identitaire normande derrière laquelle doit s'effacer l'identité nationale. Le mouvement est inverse quinze jours plus tard.

La cérémonie des 23-24 juin, due au report de la venue du Président, est en effet une apologie de la grande patrie nationale et tricolore qui sert de caution à la petite patrie normande. Plus que la première célébration du Millénaire, les deux jours de célébrations sont en outre marqués par le contexte, notamment l'idée nationale de Revanche qu'incarne la présence du baron De Rappe, envoyé par la Suède qui s'est battue avec la France pendant la guerre de 1870. Sa présentation par la presse est éloquente : « il incarne ceux qui n'oublient pas le passé pour être plus fort dans

<sup>30</sup> *Journal de Rouen*, 8 juin 1911, A. D. S-M, 042J/1-39, année 1911.

<sup>31</sup> Voir Olivier Ihl, *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1995.

l'avenir », un avenir qui a un nom, la Revanche contre les Allemands, bien entendu ! Les navires de guerre français et alliés parquent sur la Seine, un grand carrousel militaire est organisé pendant deux jours à travers la ville et il s'achève au champ de courses des Bruyères. Sur le passage du cortège, les cris sont nombreux : « vive l'armée », « vive la République » « vive la nation », « vive le septième chasseur<sup>32</sup> », et le défilé de troupes locales (Le Havre, Dieppe) et nationales (Saint-Germain-en-Laye) est fort applaudi avant des distributions de médailles, dont une sorte de médaille de 1870 qui préfigure celle qui sera créée et une « médaille du Millénaire ». On relève la présence des alliés du pays (Hollandais, Suédois, Italiens, Américains) au banquet du 24, donné au son de la *Marseillaise*, avec force discours et toasts patriotiques. Le maire de Rouen porte ainsi un toast « à l'unité nationale, à la France, notre grande et chère patrie et à la République<sup>33</sup> ». Les enfants des écoles défilent avec le drapeau tricolore, le président de la République visite le port, notamment les navires de guerre sur lesquels les marins crient « vive la République », avant une retraite au flambeau où les militaires sont omniprésents.

Mais ces odes à la nation unie prête à la Revanche n'empêchent pas la réaffirmation de l'identité normande à travers deux particularités remarquables. Il s'agit d'abord de l'omniprésence scandinave avec la remise à la ville d'un anneau d'or, d'un vase (*Drikkehorn* en argent) lors du banquet de clôture, de cadeaux danois, de la remise d'une pierre runique par les Norvégiens, de la réception officielle de délégations scandinaves. On y ajoutera la remise au Président d'un drakkar miniature, un banquet danois, l'offrande d'instruments nordiques comme une trompette appelée *Ur* et les remises de décorations norvégiennes, tandis que le drakkar sur la Seine est illuminé. Cela débouche sur l'affirmation de l'identité normande, à travers l'inauguration du Musée d'Art Normand par le Président au début de la seconde journée, l'exposition « d'Art Normand » à l'église Saint-Laurent, la reconstitution du vieux Rouen et l'accrochage de branches de pommiers aux drapeaux.

Si l'on prend en compte les deux célébrations de juin, le Millénaire Normand est bien un ensemble commémoratif et identitaire assez équilibré, qui fait cependant la part belle à l'identité normande. Il conforte la petite patrie normande, composante essentielle de la « grande patrie » qui ne doit pas perdre son identité, d'autant que les

<sup>32</sup> Pour les deux citations, *Journal de Rouen*, 23 juin 1911, A. D. S-M, 042J/1-39, année 1911.

<sup>33</sup> Pour les deux citations, *Idem*, 24 juin 1911.

rumeurs de guerre se font insistantes. La petite patrie, qui a souffert de l'occupation en 1870-1871, rejoint alors l'imaginaire revanchard d'un Paul Déroulède, voire d'un Victor Hugo, dans un pays qui prépare la loi des trois ans de service militaire votée deux ans plus tard.

Enfin, comme toute fête républicaine, le Millénaire Normand est contesté, preuve qu'il est un enjeu national. Le ministre de l'Intérieur écrit ainsi au préfet : « à l'occasion du voyage du président, il faut exercer une surveillance toute particulière sur les terrassiers, ouvriers et autres étrangers qui [...] travaillent sur le chemin de fer ». Le lendemain, il se fait plus précis : « il faut surveiller dès maintenant, avec le plus grand soin, les déplacements des anarchistes, camelots du roi et individus suspects se dirigeant vers Rouen<sup>34</sup> ».

Malgré ces précautions, on relève des incidents, qui brisent l'unanimité nationale et locale. Une manifestation radicale est ainsi organisée à l'arrivée du Président et, surtout, deux distributions de tracts par l'Action Française remettent en cause la République en affirmant « vive le Roi, à bas la République, à bas Fallières ». Pire, un symbole est attaqué : la statue de la République à Saint-Sever est maculée pendant la nuit du 23 juin, et les Camelots du Roi y écrivent « vive le Roi<sup>35</sup> », illustrant la montée des Ligues et du nationalisme anti-républicain. Cependant, que ces incidents ne soient pas le fait d'autonomistes normands prouve le respect que la République offre aux petites patries et, *a contrario*, l'affirmation réussie de l'identité normande par la fête sous un régime pourtant centralisateur.

Le Millénaire Normand de 1911 est donc une étape cruciale dans l'affirmation de l'identité normande et mobilise fortement les communautés locale et nationale. L'Université, les forces politiques et religieuses, les forces économiques, sociales, culturelles et ludiques, sans oublier l'école et l'armée, répondent ainsi tous présents. Cette mobilisation est d'autant plus massive que le contexte festif est favorable et que la didactique civique est à son comble. Le déroulement en deux temps de la fête (début et fin juin), bien qu'involontaire, renforce alors la pédagogie civique des célébrations rouennaises.

Les cérémonies, si riches, longues et bien préparées, deviennent une reconnaissance de la petite patrie identitaire normande par la grande patrie

<sup>34</sup> Pour les deux citations, lettre du ministère au préfet, 18 et 19 juin 1911, A. D. S-M, 1 M 334.

<sup>35</sup> Pour les incidents, voir *Journal de Rouen, op. cit.*

républicaine prête à la Revanche. Le Millénaire incarne alors toute la subtilité de la dialectique entre petite et grande nation qui contredit bien des idées reçues, comme celle de l'écrasement par le régime central de tout particularisme local.

Enfin, le Millénaire témoigne de la vitalité du « provincialisme » à la veille de la Grande Guerre et du rôle clé de l'action culturelle et festive dans la création d'un sentiment national républicain, patriotique et solide, adossé au local, ce qui sera essentiel dans la guerre de 1914-1918 et la victoire française.